

DE LA RECHERCHE À L'INDUSTRIE

cea



www.cea.fr



FONCTIONNEMENT ET CONTRÔLE DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DU CEA EN CETTE PÉRIODE DE CRISE LIÉE AU COVID-19

Réunion HCTISN du 16 juin 2020

Laurence Piketty



- Conformément aux consignes gouvernementales, le CEA a décidé le 15 mars de replier ces activités , en ne maintenant en présentiel sur ses sites que les fonctions essentielles
- Les activités maintenues ont été réalisées dans le cadre du plan de continuité des activités (PCA)
- En période de PCA, le CEA avait arrêté et mis en sûreté toutes ses INB. La surveillance de celles-ci est restée assurée durant toute la période de confinement
- Le CEA a adressé un point de situation hebdomadaire à l'ASN durant toute la période de confinement et continue à le faire depuis la reprise progressive d'activité, qui, après processus d'échanges et d'information-consultation avec les instances du personnel, a débuté le 20 mai
- Ce point régulier a notamment intégré la liste des CEP, VRP et contrôles réalisés durant la période du PCA



- Une **très forte réactivité** de l'ensemble des acteurs:
 - **cellule de crise** activée dès le 27 février,
 - **réunions de crises** quotidiennes puis hebdomadaires **présidées par l'administrateur général**,
 - **réunions sécurité/sûreté/mesures sanitaires hebdomadaires** pilotées par l'administrateur général adjoint depuis le 7 avril

- De nombreux documents émis depuis le 20 mars et **applicables en période de PCA comme de PRPA** (plan de reprise progressive d'activité), concernant notamment:
 - **Les mesures de sécurité sanitaire** mises en place au CEA, liées à l'épidémie de covid-19,
 - **l'intervention des entreprises extérieures** sur les centres CEA dans ce contexte,
 - les **exigences réglementaires soumises à délais de réalisation** par le code du travail,
 - les exigences du code du travail comportant **des délais contraignants** (VRP, formations...),
 - **la prévention du risque radiologique** concomitant à la prévention du risque de contamination au Coronavirus,
 - **Les dossiers de reprise d'activité des installations au terme du PCA**,
 - la mise à jour du **document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)**.



- Livret d'accueil spécifique à chacun des sites, rassemblant l'ensemble des dispositions sanitaires; affiches et posters apposés dans toutes les installations

Livrets d'accueil

CEA CORONAVIRUS | COVID-19

LIVRET D'ACCUEIL
Cadarache | mai 2020

Tous concernés
Protégez-vous - Protégez les autres

Précautions CORONAVIRUS

LIVRET D'ACCUEIL CEA MARCOULE

Tous concernés
Protégez vous
Protégez les autres

CEA Coronavirus - Covid-19 Protégez-vous
Tous concernés Protégez les autres

SALLE DE RÉUNION
Cette salle est limitée à ... personnes!

AVANT D'ENTRER:
La réunion doit se tenir en extérieur, à l'air libre ou dans une salle bien ventilée.
Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau.
Lavez-vous les mains avec du gel hydro-alcoolique.

DANS LA SALLE:
Nettoyez les sièges communs avant de les partager.
Maintenez une distance minimum de 1 mètre dans toutes les directions.
Cédez une distance minimum de 1 mètre du port de toilette pour être obligatoirement respecté.

Placez tous les déchets dans le bac à l'entrée de la salle (eau, caniveau ou gel hydro-alcoolique).

Vous êtes l'organisateur de la réunion, vous devez compléter le kit de nettoyage.
Vérifiez que le matériel est désinfecté avant la réunion!

CETTE SALLE FAIT L'OBJET D'UN NETTOYAGE RIGORUEUX

CEA Coronavirus - Covid-19 Protégez-vous
Tous concernés Protégez les autres

VESTIAIRE
Cette salle est limitée à ... personnes!

AVANT D'ENTRER:
Vérifiez que la capacité d'accueil de la salle est respectée.

DANS LE VESTIAIRE:
Lavez-vous les mains avec du gel hydro-alcoolique avant de mettre votre équipement.
Séchez vos mains avec un serviette jetable.

Changez une distance minimum de 1 mètre dans toutes les directions.
Respectez les marquages au sol et les zones d'attente et de déshabillage à l'extérieur.

Nettoyez la douche si vous l'avez utilisée avant de sortir, lavez-vous les mains avec du gel hydro-alcoolique.

CETTE SALLE FAIT L'OBJET D'UN NETTOYAGE RIGORUEUX

CEA Coronavirus - Covid-19 Protégez-vous
Tous concernés Protégez les autres

PORTER UN MASQUE CHIRURGICAL

I. COMMENT METTRE VOTRE MASQUE CHIRURGICAL ?
1. Lavez-vous les mains.
2. Positionnez le masque correctement en haut.
3. Placez les élastiques derrière les oreilles.

II. COMMENT LE RETIRER POUR LE RÉUTILISER ?
1. Évitez de toucher le devant du masque.
2. Évitez de toucher le dessous du masque.
3. Évitez de toucher le haut du masque.
4. Évitez de toucher le côté du masque.
5. Évitez de toucher le bas du masque.

III. QUE FAIRE LORSQUE VOUS N'EN AVEZ PLUS BESOIN ?
1. Lavez-vous les mains.
2. Ne touchez que les élastiques ou les attaches du masque.
3. Évitez de toucher le devant du masque.
4. Évitez de toucher le dessous du masque.
5. Évitez de toucher le haut du masque.

Le port du masque ne dispense pas du respect de la distanciation physique et du lavage des mains.
Une mauvaise utilisation du masque peut le rendre inefficace.

CEA Coronavirus - Covid-19 Protégez-vous
Tous concernés Protégez les autres

RESPECTEZ LA DISTANCATION PHYSIQUE !

Restez à plus d'un mètre de distance des autres personnes.

Respectez les aménagements mis en place.
Lavez-vous les mains avant et après le repas.
Respectez l'organisation des tables et des chaises pour garantir la distanciation même si vous devez à l'occasion limiter votre temps de présence.

Entrée et sortie des zones à risque radiologique
Utilisez un objet (rayon, badge...) pour composer le code à la barre d'accès.
Nettoyez vos douilles et EPVH avant et après chaque utilisation.
En sortie de zone, utilisez préalablement un consommable portable en lieu et place du contrôleur « mains-pièces ». Ne touchez pas les mains ou piédestal, cela provoquerait une contamination radiologique.

« Un mètre de distance dans toutes les directions »
Et éviter les rassemblements.

Si une distanciation physique de 1 mètre ne peut pas être respectée, portez un masque.

CEA Coronavirus - Covid-19 Protégez-vous
Tous concernés Protégez les autres

Suivez les consignes CEA
préservez votre santé et celle des autres

Pour entrer sur le centre, vous devez:
Être autorisé par la direction de centre.
Déposer du justificatif de déplacement professionnel validé par le directeur de centre ou votre employeur.
En voiture, à vélo, en moto...
Aux contrôles d'accès:
Présentez votre badge face visible.
Déposez d'un coffre de voiture rangé, plage arrière relevée (si possible) pour faciliter les contrôles.
À pied:
Respectez les règles de distanciation.
Utilisez un objet (badge, crayon) pour taper le digicode.
Utilisez vos coudes pour pousser le tourniquet.

Lors de vos déplacements:
Sur le circuit, privilégiez les déplacements pédestres ou à vélo.
Covoiturez avec un maximum 2 personnes maximum par véhicule.
Le passager s'installe à l'arrière du véhicule, côté opposé au conducteur.
Dans les transports en commun ou ceux du centre dans la mesure du possible, placez-vous seul sur une banquette et une banquette sur deux.

Pour la restauration:
Respectez les aménagements mis en place.
Lavez-vous les mains avant et après le repas.
Respectez l'organisation des tables et des chaises pour garantir la distanciation même si vous devez à l'occasion limiter votre temps de présence.

Entrée et sortie des zones à risque radiologique:
Utilisez un objet (rayon, badge...) pour composer le code à la barre d'accès.
Nettoyez vos douilles et EPVH avant et après chaque utilisation.
En sortie de zone, utilisez préalablement un consommable portable en lieu et place du contrôleur « mains-pièces ». Ne touchez pas les mains ou piédestal, cela provoquerait une contamination radiologique.

Si vous avez les symptômes suivants:
Vous avez été en contact avec une personne qui avait les symptômes ou les a développés dans les 24h après.
Des cas chez vous et évitez les contacts avec votre entourage. Surveillez votre température 2 fois/jour.
Si vous en éprouvez le besoin, le dispositif de prévention des risques psychosociaux mis en place pour les salariés CEA demeure. La cellule de télétravail OPS ou le SST de votre centre reste à votre écoute.

Organisation du travail:
Dans l'analyse de risque de chaque des phases de travail, prendre en compte le risque spécifique de Covid-19 en plus des risques existants, comme si celles-ci occasionnent un risque de contact rapproché. Les cas échéant, des mesures de prévention complémentaires seront définies.
Limiter le nombre d'intervenants ou stricts nécessaires.
Limiter au maximum le partage d'objets, y compris lorsque le point de matériel est autorisé dans le plan de prévention. Le cas échéant, les nettoyer après utilisation par chaque utilisateur.
Réduire les contacts, acheter les pauses et apporter de la vigilance aux situations de travailler isolé qui pourraient en résulter.

Quand porter un masque contre le Covid-19 ?
En complément des gestes barrières, notamment lorsque la distanciation ne peut être garantie, le chef d'installation ou votre employeur peut vous demander de porter un masque jetable.
Rapporter-vous à la consigne pour l'utilisation du masque, disponible dans l'installation.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel:
Les équipes de ménage assurent le nettoyage et la désinfection à 2 fois/jour des surfaces partagées (poignées portes et fenêtres, boutons d'accès, interrupteurs d'éclairage, rampes d'accès, consoles et touches, salles de contrôle, tables et chaises des salles de réunion et de pause).
Portez des gants s'il est présenté à votre poste de travail (logiciel unique ou ménage), lavez-vous les mains après les avoir retirés. Lavez les gants s'ils sont réutilisables.
Nettoyez et désinfectez les objets partagés (téléphone, tablet, objet, matériel du véhicule...) avant et après chaque utilisation (moyens mis à disposition sur le centre).
Conditionnez tous les déchets dans un sac plastique puis jetez-les dans les conteneurs dédiés aux ordures ménagères.
Aidez les locaux, autant que possible.

Les gestes barrières:
Lavez-vous très régulièrement les mains à l'eau et au savon.
Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir jetable.
Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le.
Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades.

Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance des autres personnes.
Évitez les rassemblements, limitez les déplacements et les contacts.

DISINFORM - 16 juin 2020



- La reprise progressive des activités **a débuté le 20 mai**, selon **3 phases pour les installations nucléaires** :
 - Préparation et remise en fonctionnement des installations ;
 - Reprise des expérimentations et des projets/chantiers prioritaires ;
 - Montée progressive du travail sur site en conservant le télétravail au maximum.

- Etablissement de priorités pour la reprise :
 - **installations de la catégorie « utilité services »** (servitudes fluides, fourniture d'énergie, gestion des déchets, nettoyage du linge, transports, ...) nécessaires à toutes les autres + quelques chantiers (dont celui du RJH),
 - **installations de R&D et outils de production, jugés prioritaires,**
 - **installations en A&D, jugées prioritaires ou présentant des enjeux de sûreté, conformément à la stratégie présentées aux AS,**
 - autres installations de R&D ;
 - autres installations en A&D.



- Une fiche spécifique relative aux **dossiers de reprise d'activité des installations au terme du PCA, qui précise les analyses à mener par les chefs d'installation préalablement à la reprise des activités**, ainsi que le cas échéant la trame des dossiers à transmettre aux directeurs de centre, pour autorisation ou information.
 - sous l'angle de la santé-sécurité du travail et environnement,
 - sous l'angle de la sûreté nucléaire,
 - sous l'angle de la protection des sites et installations contre les actes de malveillance,
- Le redémarrage des installations est **autorisé par le directeur de centre** (installations de niveau 3 ou 4) ou le chef d'installation (niveau 1 ou 2), **avec information de l'autorité de sûreté**.
- Le redémarrage des IANID est **autorisé en termes de stratégie**, conformément à l'instruction du DSND, **par l'ASND**, et l'autorisation de chaque installation individuelle peut relever du directeur de centre.

⇒ **La reprise se passe bien, conformément à notre planification**